

# — Séance du 23 janvier 2018 —

Présents : Claire ROUSSEL, José HERBET, Jeannine BENOIT, Lysiane CAPON, Jean-Paul PIERRE, Guillaume FLAHAUT, Claudine LEQUIEN, Antony DELVILLE, Catherine BATICLE, Laurence BÉCUE, Gérald BRÉZIN, Colette ROUSSEAUX

Absent avec pouvoir : Lionel HERBET à José HERBET

Absent : Jérôme COURMONT, Magali LÉGER, (excusés)

Secrétaire de séance : Guillaume FLAHAUT

## Encaissement chèques

- 500 € de l'ACAP concernant le remboursement de cartes cadeaux pour la quinzaine commerciale.
- 688,48 € de l'ACAP concernant des dépenses engagées par la commune pour le compte de l'association des commerçants pour le repas du 31 décembre.
- 200 € représentant un don à la commune.
- 966,72 € d'APRIL concernant le remboursement d'un agent en maladie.
- 209,99 € de Madame VASSEUR concernant le remboursement du remplacement d'un tuyau au lave vaisselle de la salle polyvalente suite à une location de salle.
- 137,63 € représentant un don à la commune.

## Création 3 logements presbytère : avenants au marché

Monsieur le maire présente à l'assemblée deux avenants concernant les travaux de création de 3 logements au presbytère, soit :

- Pour l'entreprise SAS DE PIERRE concernant les travaux de condamnation des cheminées hors toit pour un montant de 3 765 € HT.
- Pour l'entreprise GUILBERT concernant la réparation des noues suite à des infiltrations pour un montant HT de 1510 €.

À l'unanimité, le conseil municipal décide de voter les avenants pour les montants ci-avant définis.

## Subvention à la Communauté de Communes de Nièvre et Somme

Monsieur le maire donne lecture d'un courrier de M. LOGNON, président de la communauté de communes Nièvre et Somme concernant le versement d'une subvention pour l'implantation de l'office de tourisme à Picquigny représentant un montant compris entre 5 et 10 % du montant HT du projet estimé à 250 000 € HT, soit une subvention comprise entre 12 500 et 25 000 €.

Monsieur le maire rappelle que la commune de Picquigny a déjà beaucoup oeuvré et donné pour la communauté de communes :

- Cession gratuite de terrains à la catiche pour la base nautique pour plus de 5000 m<sup>2</sup>.
- Participation financière aux aires de stationnement à la Catiche et participation financière au panneau d'information.
- Pour le RAM : mise à disposition d'un terrain à bâtir de 65 000 € pour un projet de 520 000 € HT soit 12,5 %.

D'autre part, Monsieur le maire rappelle que la commune de Picquigny n'avait jamais demandé le départ de l'office de tourisme de Picquigny et que ce dernier était idéalement implanté sur la place de Picquigny ; de plus, la vente de l'ancien Office de Tourisme soit 60 000 € par l'ex communauté de communes a pu bénéficier à toutes les communes membres.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide de verser la somme de 5 000 € par 12 voix pour et une abstention.

## Travaux d'effacements réseaux rue de la vigne

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet d'effacement de réseaux secteur rue de la Vigne établi par la fédération départementale d'énergie de la Somme, soit :

- Réseau électrique : 30 009 € HT ; participation de la commune : 16 505 €.
- Éclairage public : 28 423 € HT ; particip. de la commune : 17 904 €.
- Travaux génie civil : 13 461 € HT ; particip. de la commune : 8 077 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte le projet et décide de faire réaliser les travaux.

## Nomination d'un correspondant défense

Monsieur le maire informe l'assemblée qu'il convient de désigner parmi les membres du conseil municipal un correspondant défense consistant à développer le lien entre l'armée et la Nation à l'occasion notamment d'actions de proximité.

Le conseil municipal choisit Claire ROUSSEL comme correspondant défense pour la commune de Picquigny.

## Travaux d'éclairage rue du vieux chauffour

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet d'éclairage rue du Vieux Chauffour établi par la fédération départementale d'énergie de la Somme, soit :

- Éclairage public : 19 563,55 TTC ; participation de la commune : 12 323,50 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte le projet et décide de faire réaliser les travaux.

## Travaux électriques rue des 4 moulins

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet d'effacement de réseaux cabine haute rue des 4 moulins établi par la fédération départementale d'énergie de la Somme, soit :

- Réseau électrique : 86 499 € HT ; participation de la commune : 17 300 €.

• Éclairage publique : 1 397 € HT ; participation de la commune : 880 €.  
Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte le projet et décide de faire réaliser les travaux.

## Location de la salle polyvalente : demande de remise sur le prix

Demande de remise sur le prix payé sur la location de la salle polyvalente par les conjoints VASSEUR, le chauffage n'ayant pas fonctionné correctement durant tout le week end et propose une remise de 150 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'effectuer une remise de 150 € à M. et MME VASSEUR ; un virement bancaire leur sera effectué, le prix de la location ayant été réglé dans sa totalité.

## Pose de deux citernes enterrées : choix de l'entreprise

Monsieur le maire présente à l'assemblée les devis de la société Crèvecoeur concernant la pose de deux citernes enterrées (réserves incendie), soit :

- Réserve chemin du Bois de La Vigne : 18 147,85 € HT.
- Réserve rue Jean Choquet : 18 755,85 € HT.

Ces prix comprennent le terrassement, l'installation, le raccordement et la signalétique.

Un autre devis de la société TUBAO a été réceptionné ; ce dernier ne comprend que l'installation et le raccordement, le devis étant incomplet. A l'unanimité, le conseil municipal choisit la société Crèvecoeur afin de procéder à l'installation des deux citernes enterrées.

## Fermeture des préaux : choix des entreprises

En l'absence de devis suffisants, Monsieur le maire demande que ce point soit reporté à une prochaine réunion du conseil municipal ; demande acceptée à l'unanimité.

## Communications diverses

- Prochaine réunion du conseil municipal : 6 février 2018
- Réfection chaussée rue de Saint Pierre et Cavée d'Airaines en 2018 : projet simultané d'aménager un rond point au carrefour de la place rue de Saint Pierre et rue du 60ème RI ; ce point sera inscrit à la prochaine réunion du conseil municipal.
- Repas Saint Valentin le 14/2/18 à la salle des fêtes.
- Le lampadaire devant la maison de M. CALAIS rue Jean-Jacques Rousseaux défectueux.
- PLUI : problème de classement des terrains à bâtir : Antony DELVILLE va insister pour les terrains à la Catiche et menacer de quitter le PLUI si le problème persiste.

